

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

#### 235-2021/ PACTE DE GOUVERNANCE (annexe )

Le 28 juin 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 14 juin 2021, s'est réuni dans la salle de la Jalabertie, commune de Saint-Félix Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

#### **PRÉSENTS :**

**Conseillers titulaires (45):** Alain ALBOUY ; Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Jean Louis CLAUZEL ; Thierry CLAVEL ; Pascale COMTE DUMAS ; Isabelle COUTUREAU ; Ghislaine DELPRAT ; Pascale DUSSENTY Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Marielle GARONZI ; Bertrand GELI ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Michel HUGONNET ; Alain ITIER ; Christian LAGENTE ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCÉNA ; Alain MALIGNON ; Martine MARÉCHAL ; Claude MORIN ; Véronique OURLIAC ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Arielle SERIER – SERANGELI ; Charlotte TOUSSAINT ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Robert CLERON (arrivé à 20h49).

**Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (1) :** Bernard BOYER conseiller suppléant de Christiane PALOSSE.

**PROCURATIONS (5) :** Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain BOURREL ; Alain CHATILLON a donné procuration à Laurent HOURQUET ; Jérôme GARCIA a donné procuration à Annie VEAUTE ; Vincent JONQUIERES a donné procuration à Alain ITIER ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET.

**ABSENTS EXCUSES (7) :** Caroline COMBES ; Philippe DE LORBEAU ; Pierre FRAISSÉ ; Caroline MARCHAND LE POITTEVIN ; Alain MARY ; Gérard PINEL ; Michel VERGNES.

**Secrétaire de séance : Alexia BOUSQUET**

Nombre de conseillers :

*En Exercice : 58*

*Présents : 46*

*Votants : 51*

## 235-2021/ PACTE DE GOUVERNANCE (annexe)

Rapporteur : Judith ARDON

- Vu la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (loi engagement et proximité) qui introduit la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et leur établissement public de coopération intercommunale,
- Vu l'article L5211-11-2 du CGCT concernant le pacte de gouvernance suite au renouvellement général des conseils municipaux,
- Vu la délibération 88A -2020 du 28 Juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a créé et mandaté le groupe de travail « gouvernance » pour élaborer un pacte de gouvernance,
- Vu la délibération 120- 2020 du 26 novembre 2020 par laquelle le conseil communautaire a décidé d'élaborer un pacte de gouvernance,

Le groupe de travail a élaboré et présenté ce projet de pacte de gouvernance aux 28 maires.

Ce projet de pacte de gouvernance a été adressé aux 28 communes pour présentation aux conseils municipaux le 21 avril 2021.

Après avoir pris connaissance du projet de pacte de gouvernance

Vu l'avis des conseils municipaux

- Approbation du pacte par les conseils municipaux de 23 communes, la commune de BELLESERRE n'a pas délibéré sur ce sujet
- Non approbation ou abstention pour 4 communes : Garrevaques, Le Falga, Vaudreuille et Lempaut

Considérant l'histoire et les atouts du territoire, l'intérêt de travailler ensemble pour garantir l'équilibre de toutes les collectivités et développer les complémentarités,

Considérant la vocation des intercommunalités et des communes à travailler au service des habitants autour d'un projet de territoire.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A LA MAJORITE DE 46 VOIX**

**(3 abstentions et 2 contre)**

**APPROUVE** le pacte de gouvernance entre la communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois et les 28 communes membres ;

**MANDATE** le Président pour signer tout document afférant à ce dossier.

Ainsi délibéré, le 28 juin 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Laurent HOURQUET

